



JOURNAL HEBDOMADAIRE
paraissant le Samedi - Tirage 19.000

ADMINISTRATION : 2, Rue Scribe, Nantes (à l'angle de la Rue Boileau) — BUREAUX ouverts tous les jours, de 9 h. à midi et de 2 h. à 5 h.
Pour toute la Publicité, s'adresser : PUBLICITE DE L'OUEST ET DU CENTRE, 11, Rue de la Fosse — NANTES

TELEPHONE 141.95 - 157.42
Chèques Postaux Nantes 6.015



A SAUMUR : La 26^e Foire aux Vins de Saumur se tiendra le samedi 31 janvier et dimanche 1^{er} février.

LE CONCOURS HIPPIQUE aura lieu à Nantes du 22 février au 1^{er} Mars.

LA PLUS VIEILLE FEMME du monde serait Mme Catherine Brickland, en Irlande, qui a plus de 119 ans et attribue sa longévité à la bonne nourriture et à s'être levée toujours de bonne heure.

EN ITALIE, depuis 1923, le contrôle sévère des exportations de choux-fleurs a plus que doublé le tonnage de ces exportations et augmenté les prix de 30 %.

EN ARGENTINE : La moisson qui se poursuit fait prévoir une bonne récolte, très supérieure à la moyenne.

Notre Conte de la Quinzaine

Devant l'immense succès remporté par notre Feuilleton « L'Inutile Men-songe », par notre « Brin de Causette », nos différentes chroniques agricoles et toujours désireux de rendre notre journal plus attrayant, nous avons décidé d'y faire paraître chaque quinzaine un petit conte.

NOTRE CONTE DE LA QUINZAINE intéressera vivement nos lecteurs et charmantes lectrices. A côté des questions techniques de documentation et de défense professionnelle, les uns et les autres trouveront ainsi dans notre Bulletin ce qui pourra les renseigner, les instruire et les distraire.

Aujourd'hui en 2^e page : LA MISERE DE M. GROSBOIS

La Situation Agricole et le Gouvernement

La semaine dernière, au moment où nous mettions sous presse le Bulletin, dans lequel nous annoncions les projets agricoles de M. Victor Boret en vue de remédier à la crise actuelle, nous apprenions la démission des membres du Gouvernement. Il était trop tard pour rectifier cette note... ces beaux projets étant renversés avec le ministère.

Comment sortir de cette crise et suivre une politique agricole nettement définie, en faveur de notre agriculture, avec ces continus changements ? Aujourd'hui, on nous annonce que M. André Tardieu a accepté le poste de M. Victor Boret comme Ministre de l'Agriculture. Que fera M. Tardieu pour la défense de nos intérêts agricoles ? Sera-t-il encore rue de Varennes dans quelques semaines ? L'avenir nous le dira. En attendant, comptons sur nous-mêmes et sur nos associations pour nous défendre.

R. F.

Les Surprises du Cinéma

En Roumanie : A Goorvesti, village assez reculé, un cinéma ambulatoire projetait un film au cours duquel une locomotive s'aventurait à toute allure, face au public.

Les paysans, qui n'avaient jamais vu de film, furent pris de panique et se ruèrent vers la sortie. Tout le matériel fut saccagé et une douzaine de personnes furent grièvement blessées dans la cohue.

La Vie Agricole future

Le Drainage

Nous avons en un précédent bulletin traité de la « Motoculture ». Scène de la vie future, la traction mécanique vers laquelle nous serons fatalement entraînés est un progrès (si progrès il y a) qui se réalisera, le drainage en est un autre.

La situation économique de l'agriculture moderne est telle que la culture intensive est devenue indispensable. On a intérêt à accumuler les soins et les dépenses sur une surface réduite de bonne qualité. A ne pas perdre temps et argent sur des terrains, étendus de médiocre valeur. La ferme future amènera en pâturages, herbages et prairies, ses mauvaises terres, en cultures riches poussées à l'extrême ses bonnes terres.

Quels seront, dans notre Ouest, ces terrains privilégiés ?

Toutes les autres conditions de profondeur et de constitution étant réalisées, ce seront ceux qui s'égouttent et ne gardent pas l'eau. Nous en aurons beaucoup de beaucoup le nombre, en drainant celles de nos pièces de terre qui en ont besoin ; elles sont très nombreuses.

L'eau qui circule donne la vie. L'eau qui dort donne la mort. L'excès d'eau est une des causes décisives de nos faibles rendements. Après un hiver sec nous récoltons, après un hiver mouillé tout est compromis.

Quel spectacle nous donnent nos champs de novembre à avril ! Durant 6 mois, suivant les expressives locutions locales, ils sont ballants d'eau, d'eau qui ne sait pas où aller. Le printemps arrive, la nappe baisse, on fagotage tant bien que mal, on ensemine, on raccommode avec du nitrate. Hélas c'est trop tard. La nature ne se force pas ; longtemps elle gèle le sol reste glacé, le sous-sol gorgé d'eau. Le mal est fait.

Un fermier de la Beauce humide nous disait le mois dernier, avoir à l'hectare récolté en 1929, année sèche, 42 quintaux de blé, et en 1930, année humide, 25 quintaux dans ces terres drainées, 10 dans les non-drainées. Ces résultats se passent de commentaires.

Dans d'excellentes terres employées par l'eau, un propriétaire de Vendée nous montrait une pièce drainée depuis 2 ans, sur laquelle, il avait pu, pour la première fois, faire 2 hectares de haricots. Le rendement avait été de 50 quintaux.

Un blé avait suivi dont le rendement avait été de 28 quintaux à l'hectare. De tels résultats sont éloquent, ils parlent d'eux-mêmes.

Drainer une terre qui en a besoin est une amélioration décisive. Elle paie la rente du capital immobilisé et celui-ci se retrouve entièrement dans la plus-value donnée au terrain. C'est, estime-t-on, un placement à 15 %.

Comment drainer ? On a, ces dernières années, préconisé le drainage en galeries au moyen de la charrue taupée. C'est une méthode économique, elle peut, dans certains cas, celui des prairies en particulier, rendre des services. Malheureusement l'œuvre dure peu, elle est irrégulière, et suppose une profondeur du sol suffisante et un terrain sans pierres ni roches. A notre avis la solution n'est pas là.

De même que l'on consent des sacrifices financiers pour construire une étable, faire une route, placer l'électricité, il faut faire du drainage une amélioration foncière définitive et l'exécuter au moyen des tuyaux de poterie. La méthode est connue et confirmée par un usage séculaire.

Il ne faut pas s'exagérer le coût de l'installation du drainage foncier. Présentement on peut acheter les tuyaux de 45 m/m à 2 fr. 25 le mètre courant, et ceux de 85 m/m à 3 fr. Pour assainir un hectare très humide, il est nécessaire d'employer environ 1000 mètres de drains gros et petits. La dépense des matériaux ne

dépasse guère 2.500 francs. Ajoutant les charrois, l'établissement des tranchées à 0 m. 70 et la mise en place, on arrive à un prix de revient global de 4 à 5.000 francs. Chez nous, la plupart de nos champs ne nécessitent pas un drainage aussi sévère, et la dépense se trouve réduite d'un tiers. Souvent il suffit d'attaquer les soursins, mares et poches d'eau dispersées pour assainir toute la surface d'une pièce.

Sera-ce de l'argent perdu ? Non, nous le répétons, la valeur foncière et la valeur locale sont augmentées bien au-delà de la dépense engagée.

On remarque que la fertilité d'une terre assainie augmente très rapidement. Le fond rendu à toutes ses fermentations, à toutes les aérations et façons nécessaires, devient en 2 ou 3 ans l'égal des meilleures terres franches de la région.

Qui doit drainer ? Si l'exploitant est en même temps propriétaire, pas de difficulté ; s'il s'agit d'une terre louée, sera-ce le fermier, sera-ce le propriétaire ?

Le locataire, s'il a un très long bail, peut entreprendre le travail. Il lui faut pour cela compter sur une jouissance de 25 à 30 ans, et il s'en tirera avec avantage. Ces durées de baux ne sont pas habituelles, elles ne sont pas prudentes de part et d'autre. Aussi lorsque le fermier veut drainer, il doit obtenir de son bailleur un accord écrit, lui accordant la permission d'entreprendre le travail, et prévoyant un remboursement du capital qu'il a enfoui dans le sol en cas de sortie prématurée. Ce remboursement sera calculé avec un tarif dégressif d'après la durée de jouissance effective.

Si le fermier ne peut pas, ou n'ose pas entreprendre le travail, le propriétaire peut le faire, après accord avec son locataire. Une rente sera comptée pour rémunérer le capital engagé et son amortissement sur une longue période. Pas un locataire avisé ne se refusera à cette augmentation, car il profitera d'une amélioration décisive.

Enfin si les moyens manquent de part et d'autre, le Crédit agricole et les Services du génie rural sont là. Ils consentent des prêts à longs termes avantageux.

Pour terminer l'étude de cette question de contrat à deux, ajoutons que dans les pays de métiage, par une étroite collaboration du propriétaire et de l'exploitant, le drainage est en général facilement réalisé, en toute équité.

Signalons enfin que quelques espoirs nous sont permis pour une aide de l'Etat, le drainage étant prévu dans les projets de l'équipement national. Les modalités de ce chapitre ne sont pas encore étudiées. Quand le seront-elles ? Quand la politique en donnera le temps à nos Parlements ? Hélas.

La chose en vaut pourtant la peine, car le drainage est une des améliorations indispensables à la vie de demain.

DE CAMIRAN,
Président du Syndicat Central des Agriculteurs de Loire-Inférieure.



— Plus besoin de bras, mon ami, avec toutes les machines.
— Vraiment, on en a trouvé une à faire pousser le blé ?

Un Brin de Causette...



Nul n'est censé ignorer la loi — à ce qu'on dit — et comme tout le monde le connaît, on est point pardonnable quand on l'applique pas ; on est pincé, on est mis dedans, quand on est pris en défaut. Rassurez-vous, y s'agit point des assurances sociales, pour encore... ce qui serions guère rassurant !

Pas un jour dans les gazettes vous ne voyez de braves gars, pincés de la sorte par les gendarmes, pour défaut de lanterne, défaut de plaque, défaut d'appareil à musique sur leur vélo. Et croyez-vous ben que la leçon donnée aux uns, servons aux autres ? Dame, point ! On se dit toujours : pour cette fois, c'est ben le diable si je rencontre les gendarmes et on file dare dare sur sa machine, comme si qu'on avait des ailes. Pas vu, pas pris ! Seulement un jour, un soir, où qu'on y pense le moins, les représentants de la force publique vous tombent sur le paletot et vous lâchent point. Vous avez beau raconter des bobines, que la lanterne venions juste de s'éteindre ou que vo' plaque est restée sur le piano, ou dans vo' cillet, vous êtes repéré, immatriculé sur le champ.

C'est qu'on badine pas comme ça avec la loi, ni avec les brigadiers de gendarmerie ! Le code de la route avertis est fort sévère. Vous avez lu dans le Bulletin que tout véhicule doit avoir un feu blanc, par devant sur la gauche, un rouge par derrière à gauche. Un vélo qu'on conduit la nuit, à la main, doit avoir aux deux lanternes — parfaitement, même si qu'on monte point dessus ! Les surfaces réfléchissantes en verre rouge sont pu réglementaires. Tous les phares des autos doivent être vérifiés, estampillés.

Mais c'est point tout : On fait que-ques fois connaissances avec les gendarmes pour d'autres raisons que pour des faillots, ou de manque d'appareils sonores. Je lisions justement hier dans les nouvelles :

« Louis G... laboureur a... avait laissé ses bœufs vagabonder sur la route, tandis qu'il buvait tranquillement sa chopine au cabaret voisin ; mais en sortant hélas, il vit deux gendarmes qui s'étaient faits les bergers du troupeau et comme souvenir l'ont gratifié d'une contravention. »

On a tort, pour sûr, de laisser les animaux seuls sur la route — un accident étonnant si vite arrivé — mais quelque fois tout d'même les gendarmes vont un peu fort en dressant procès-verbal, sans tenir compte des circonstances, lorsque les vaches se mettent à folayer, qu'on est point maître de les garder. Ça se conduit pas comme une six cylindres, ni comme un caniche c'est bête !

Ouvrez donc l'œil les amis, pour ne point figurer sur la liste du brigadier de gendarmerie. Faut toujours être en règle et surtout pas se fâcher, ni injurier les gendarmes quand on est pris ; vous seriez condamnés pour rébellion à la force publique... et dame, devant la force y a pas de résistance.

MAITRE JEANNOT.

Reclame et Assurances Sociales

Tous les médecins ont reçu un prospectus prônant les vertus d'une spécialité pharmaceutique. Rien de plus naturel.

Mais le prospectus appelle l'attention sur l'opportunité de prescrire ce médicament aux assurés sociaux. Gout agréable, prix abordable, tout y est — sans oublier la ristourne au médecin qui prescrit.

La loi des Assurances sociales ouvre des perspectives nouvelles aux industriels avisés : les caisses seront riches !

L'Impôt Foncier et l'Impôt sur les Bénéfices Agricoles en 1931

Les deux lois de dégrèvements du 29 décembre 1929 et 26 avril 1930 ont apporté des réductions sensibles à l'impôt foncier sur les terres et à l'impôt sur les bénéfices agricoles.

Il paraît utile, au début de l'année, de les rappeler.

1^{er} Impôt foncier. — Il portait jusqu'à présent sur le revenu cadastral des terres majoré de 75 %. Cette majoration, à partir de 1931, a été réduite à 50 % ; l'assiette de l'impôt se trouve par là diminuée de 1/7.

2^e Impôt sur bénéfices agricoles. — Le bénéfice agricole imposable est un bénéfice forfaitaire, à moins que le contribuable ne préfère y substituer son bénéfice net réel. — Le bénéfice forfaitaire est établi par l'application de coefficients, variables suivant les natures de cultures, à la valeur locative des terres, c'est-à-dire à leur revenu cadastral augmenté de 1/4. Cette valeur locative était elle-même majorée de 75 % avant d'y appliquer les coefficients ; la majoration a été réduite à 50 %.

Les coefficients applicables sont les suivants :

Terres labourables.....	1
Prés, herbages.....	2,50
Vignes.....	2,50
Vergers, cultures fruitières.....	2,50
Cultures maraîchères, potagers, pépinières.....	5
Bois industriels, oseraies.....	4
Landes, marais, étangs, marais salants.....	2,50

Pour bénéficier du coefficient réduit 1 sur les terres labourables, l'exploitant doit déclarer au Contrôleur des Contributions directes avant fin février, la contenance et le revenu cadastral de ses terres labourables.

Remarquons que cette réduction du coefficient a été indiquée par la loi du 29 décembre 1929 pour 1930 ; mais il est à peu près certain qu'elle sera maintenue en 1931. On peut donc en faire état.

Pour simplifier les calculs et les réduire à une seule opération, on obtient le bénéfice agricole forfaitaire en se bornant à multiplier les revenus cadastraux des terres par les chiffres ci-après :

1,875 pour les terres labourables.
4,687 pour les prés, vignes, landes, vergers, étangs, marais.
9,375 pour les cultures maraîchères, pépinières, potagers.
7,50 pour les bois industriels et oseraies.

Le programme du Concours sera adressé dans le courant de février aux agriculteurs qui en feront la demande.

Rappelons que les bois, taillis ou futaies ne sont point soumis à l'impôt sur les bénéfices agricoles.

Sur les bénéfices agricoles forfaitaires ainsi déterminés, la loi accorde des déductions qui réduisent considérablement la partie imposable. Enfin sur l'impôt établi à 12 % le contribuable a droit à des réductions importantes à raison de ses charges de famille.

Ces déductions et réductions ont été exposées dans le Bulletin du Syndicat du 1^{er} février 1930.

L. L.

En 2^e Page :

LE SALON DE LA MACHINE AGRICOLE
par R. FAIVRE
LE POTAGER
par VINET Père

Foire Commerciale de Nantes Société d'Agriculture de la LOIRE-INFÉRIEURE

Le Concours départemental d'animaux reproducteurs de la Société d'Agriculture de la Loire-Inférieure se tiendra à Nantes les 11 et 12 avril 1931, dans l'enceinte de la Foire Commerciale, sur le Champ de Mars.

Les Concours antérieurs de 1928, 1929 et 1930 ont groupé un nombre croissant d'animaux reproducteurs des trois races bovines pures : Normande, Normande et Maine-Anjou élevées dans le département.

En 1930, plus de 200 sujets se trouvaient réunis et se sont vu attribuer plus de 30.000 francs de prix accordés par le Conseil général, la Ville de Nantes et l'Office agricole départemental.

Ce concours est réservé exclusivement aux seuls agriculteurs de la Loire-Inférieure : propriétaires, fermiers et métayers.

La Société espère que les associations agricoles : syndicats, comices et syndicats d'élevage se feront un devoir d'inciter leurs adhérents à envoyer au concours des 11 et 12 avril 1931 les meilleurs sujets de leurs étables.

Le programme du Concours sera adressé dans le courant de février aux agriculteurs qui en feront la demande.

Le Mérite Agricole

Dans la liste des nouveaux décorés au titre de la métropole, nous avons le plaisir de relever les noms ci-dessous pour la Loire-Inférieure :

Au grade d'officier

Brault, ingénieur agricole à Nantes ; Coutan, architecte à Nantes ; Lebeau, agriculteur à Montoir ; Michelat, directeur des Services vétérinaires, à Nantes

Au grade de chevalier

Barraud, industriel agricole, à Héric ; Beaufère, viticulteur à Pornichet ; Bernard, cultivateur à Saint-Etienne-de-Montluc ; Boizia, viticulteur à Mouzillon ; Bourcy, ingénieur à Nantes.

Eraud A.-C., industriel agricole à Nantes ; Evain P., cultivateur à St-Nicolas-de-Redon (L.-Inf.).

Harroin, cultivateur à Erbray ; Mabileau, cultivateur à Saint-Viaud.

Nous sommes heureux de féliciter ici ces nouveaux promus et particulièrement nos amis.

Tromperie sur la qualité des Semences

Nous avons déjà mis nos adhérents en garde contre les agissements de certains courtiers en semences, soi-disant sélectionnées, qui parcourent nos campagnes et font de nombreuses dupes.

L'attention du ministre de l'Agriculture a été attirée sur ces abus.

Trop souvent, des tromperies sont commises sur la nature, la variété ou l'origine des semences livrées.

Trop souvent aussi, les semences en question sont vendues à des prix hors de proportion avec leurs prix de revient ; parfois même, les abus dont il s'agit revêtent l'apparence de véritables escroqueries.

Le ministre de l'Agriculture prend les dispositions nécessaires pour que soient signalés à l'autorité judiciaire tous les faits pour lesquels les éléments d'un délit (infractions à la loi du 1^{er} août 1905 ou à l'article 419 du Code pénal) se trouveraient nettement caractérisés.

Tout bon agriculteur doit lire : « LA MONOGRAPHIE DE LA FERME EXPERIMENTALE D'AVRILLE (Maine-et-Loire) », par P. Lavallée, ingénieur agronome.

En vente au Syndicat : 5 francs.

Un beau Taureau Maine-Anjou



VERBOT, 5 ans, à M. Paris, à Ceslunde, Cossé-en-Champagne (Mayenne)

MARCHES DE LA VILLETTE

Du lundi 26 Janvier 1931

ANIMAUX	Anciens	Vendus	COURS OFFICIELS du kilo, viande nette					PRIX APPROXIMATIFS du kilo, poids vif				
			1 ^{re} qual.	2 ^e qual.	3 ^e qual.	extra	1 ^{re} qual.	2 ^e qual.	3 ^e qual.	extra	1 ^{re} qual.	2 ^e qual.
Bœufs.....	2,583	2,353	12 10	10 90	9 70	13 »	7 26	6 »	4 85	8 »	8 »	8 »
Vaches.....	1,269	1,079	12 10	10 60	9 40	13 20	7 26	5 81	4 70	8 36	8 36	8 36
Taureaux.....	408	363	10 40	9 70	9 30	11 10	6 24	5 32	4 65	6 95	6 95	6 95
Veaux.....	1,640	1,614	17 »	15 »	13 »	13 30	10 17	8 57	7 15	11 31	11 31	11 31
Moutons.....	9,340	8,850	20 20	15 50	13 80	21 70	10 10	7 28	6 05	10 85	10 85	10 85
Porcs.....	2,820	2,820	10 »	9 14	6 86	10 28	7 »	6 40	4 80	7 20	7 20	7 20

Du Jeudi 29 Janvier 1931

ANIMAUX	Anciens	Vendus	COURS OFFICIELS du kilo, viande nette					PRIX APPROXIMATIFS du kilo, poids vif				
			1 ^{re} qual.	2 ^e qual.	3 ^e qual.	extra	1 ^{re} qual.	2 ^e qual.	3 ^e qual.	extra	1 ^{re} qual.	2 ^e qual.
Bœufs.....	1,011	1,000	12 20	11 »	9 80	13 20	7 32	6 05	5 39	7 92	7 92	7 92
Vaches.....	468	405	12 20	10 70	9 50	13 40	7 32	5 88	5 22	8 04	8 04	8 04
Taureaux.....	230	226	10 40	9 70	9 40	11 30	5 72	5 33	5 11	6 78	6 78	6 78
Veaux.....	1,425	1,386	16 70	14 70	12 70	18 »	10 02	8 82	6 90	10 80	10 80	10 80
Moutons.....	5,550	5,500	20 20	15 50	13 80	21 70	10 10	7 28	6 05	10 85	10 85	10 85
Porcs.....	2,846	2,846	10 »	9 14	6 86	10 28	7 »	6 40	4 80	7 20	7 20	7 20

AU PLESSIS-GRIMAUD

Essais comparatifs d'Engrais azotés

Ces essais ont été effectués au Domaine départemental du Plessis-Grimaud (Orphelinat Leray). Nous avions pour but de comparer l'action de l'azote nitrique, de l'azote ammoniacal et de l'azote amidé, dans un sol humide, à nitrification lente et très décalcinée, sur la betterave sucrée d'arrégement demi-sucrée.

Le sol arable du champ d'expérience est argilo-siliceux, sur un sol très argileux recouvrant des micacées en voie de décomposition. La proportion d'argile y atteint 25 %. C'est une terre peu perméable, se ressuyant lentement après les pluies et souvent impossible à travailler quand elle est mouillée.

Sa décalcification est très prononcée ; elle est acide et son besoin en chaux est notable.

Sa teneur en éléments fertilisants est bonne : azote, 0,14 % ; acide phosphorique assimilable, 0,035 % ; potasse, 0,037 %.

Le champ d'expérience a reçu uniformément 30.000 kilos de fumier et 600 kilos de scories à l'hectare.

La surface du champ fut divisée en cinq parcelles de 15 ares chacune. Chaque parcelle reçut des doses équivalentes d'azote, sous des formes différentes, sur la base de 225 kilos de nitrate de soude à l'hectare.

Les betteraves furent plantées le 20 juin, en sol assez humide. La reprise fut excellente.

Pendant toute la durée de l'expérience, le temps s'est maintenu assez froid et très pluvieux ; la hauteur d'eau mesurée au pluviomètre a dépassé de 0 m. 50 la moyenne annuelle pour la même période.

La végétation des betteraves s'est maintenue très belle et le développement des racines s'est effectué parallèlement.

L'arrachage a dû être pratiqué de bonne heure, en fin octobre, les pluies commençant à détrempier le terrain et menaçant de le rendre impraticable. La pesée des racines a donné les résultats suivants, rapportés à l'hectare :

N° des parcelles	Nature de l'engrais	Poids des engrais
1	Nitrate de soude	38.660 kil.
2	Nitrate de chaux	38.660 kil.
3	Sulfate d'ammoniaque	28.660 kil.
4	Cyanamide	36.660 kil.
5	Témoin sans engrais	28.660 kil.

Les résultats de cette expérience demandent à être interprétés, car, si l'on s'en rapportait seulement aux chiffres, on arriverait à des conclusions erronées.

Ch. COUTANSAIS,
Directeur de l'Orphelinat Leray.

P. ANDOUARD,
Directeur de la Station Agronomique.

La Vie Syndicale

Grandchamp

Dimanche 1^{er} Février, à 11 h. 30, Salle du Patronage, à Grandchamp, conférence sur l'Électrification Rurale. Tous les agriculteurs sont cordialement invités.

Sucé

Dimanche 1^{er} Février, à 15 heures, Salle du Patronage, à Sucé, Conférence sur l'Électrification Rurale. Tous les agriculteurs sont cordialement invités.

Sion-les-Mines

Mardi 3 Février, à 7 h. 30 du soir, Salle de la Mairie, à Sion-les-Mines, grande réunion syndicale.

Conférence par MM. Faivre, de Dreuzy et Cormier, ingénieur agronome. Séance Cinématographique instructive. Tous les agriculteurs sont cordialement invités.

Tous nos adhérents s'ont instantanément priés d'y assister et d'y amener leurs amis.

Ligné

Vendredi 6 Février, à 7 h. 30 du soir, au bourg de Ligné, grande réunion Syndicale et Conférence agricole par MM. Faivre et Cormier. Séance Cinématographique instructive. Tous les agriculteurs sont cordialement invités.

Pontchâteau

Dimanche 8 Février, à 9 heures du matin, Salle de l'Hôtel de la Croix-Verte, à Pontchâteau, réunion des membres du Syndicat.

Questions importantes. Tous nos adhérents sont instantanément priés d'y assister.

Conquereuil

Voici la composition du Bureau de notre nouvelle SECTION AGRICOLE de Conquereuil, fondée le 16 janvier dernier :

Président : M. Cyprien Gourbil.

Vice-Présidents : MM. Moïse Gauthier et Olivier Blain.

Trésorier : M. Charles Chevalier.

Secrétaire-Agent : M. Albert Guérin, au bourg.

Conseillers : MM. Pierre Lemasson, Eugène Bouvet, Paul Olivier, Emile Salmon, Louis Gilbert, Jean-Louis Lebasque, Jean Bouvet, à la gare Conquereuil.

Pour les commandes, s'adresser dès à présent au Secrétaire, M. Albert Guérin.

La lecture du procès-verbal de la

Assemblée générale du Syndicat agricole de Saint-Marc-sur-Mer a eu lieu le dimanche 25 janvier sous la présidence de M. Guéno.

La lecture du procès-verbal de la

Assemblée générale du Syndicat agricole de Saint-Marc-sur-Mer a eu lieu le dimanche 25 janvier sous la présidence de M. Guéno.

La lecture du procès-verbal de la

Assemblée générale du Syndicat agricole de Saint-Marc-sur-Mer a eu lieu le dimanche 25 janvier sous la présidence de M. Guéno.

La lecture du procès-verbal de la

Assemblée générale du Syndicat agricole de Saint-Marc-sur-Mer a eu lieu le dimanche 25 janvier sous la présidence de M. Guéno.

La lecture du procès-verbal de la

Assemblée générale du Syndicat agricole de Saint-Marc-sur-Mer a eu lieu le dimanche 25 janvier sous la présidence de M. Guéno.

La lecture du procès-verbal de la

Assemblée générale du Syndicat agricole de Saint-Marc-sur-Mer a eu lieu le dimanche 25 janvier sous la présidence de M. Guéno.

La lecture du procès-verbal de la

Assemblée générale du Syndicat agricole de Saint-Marc-sur-Mer a eu lieu le dimanche 25 janvier sous la présidence de M. Guéno.

La lecture du procès-verbal de la

Assemblée générale du Syndicat agricole de Saint-Marc-sur-Mer a eu lieu le dimanche 25 janvier sous la présidence de M. Guéno.

La lecture du procès-verbal de la

Assemblée générale du Syndicat agricole de Saint-Marc-sur-Mer a eu lieu le dimanche 25 janvier sous la présidence de M. Guéno.

La lecture du procès-verbal de la

Assemblée générale du Syndicat agricole de Saint-Marc-sur-Mer a eu lieu le dimanche 25 janvier sous la présidence de M. Guéno.

La lecture du procès-verbal de la

Assemblée générale du Syndicat agricole de Saint-Marc-sur-Mer a eu lieu le dimanche 25 janvier sous la présidence de M. Guéno.

La lecture du procès-verbal de la

Assemblée générale du Syndicat agricole de Saint-Marc-sur-Mer a eu lieu le dimanche 25 janvier sous la présidence de M. Guéno.

La lecture du procès-verbal de la

Assemblée générale du Syndicat agricole de Saint-Marc-sur-Mer a eu lieu le dimanche 25 janvier sous la présidence de M. Guéno.

dernière assemblée générale n'a donné lieu à aucune observation.

M. Guéno, dans le rapport moral, montre l'état florissant de la Société avec 304 membres et un excédent des recettes de 3.812 fr. 95, chiffres qui n'ont jamais été atteints depuis la fondation du Syndicat.

MM. L. Perrin, L. Allaire, Moyon en remplacement de trois membres démissionnaires et MM. Guéno, Pichon, Allaire J.-M. et Mahé P., membres sortants, rééligibles, ont été élus membres du Conseil d'administration.

M. Faivre, directeur technique du Syndicat de la Loire-Inférieure, dans une causerie fort documentée, explique pour quelles raisons la France, en 1930, a traversé une crise agricole. Il montre aux cultivateurs la nécessité de se grouper, afin de faire aboutir leurs justes revendications.

M. Sourdille, ingénieur agricole, et M. Luce, directeur d'école, ont, dans une conférence accompagnée de projections cinématographiques, donné d'utiles conseils sur l'emploi des engrais et principalement des engrais azotés.

La Chevrolière

A la dernière Assemblée du Syndicat Agricole de la Chevrolière, ont eu lieu les élections du nouvel agent, en remplacement de M. Jannet, démissionnaire.

M. VISSONNEAU a été élu et remplira désormais ce poste d'agent. Les adhérents peuvent s'adresser à lui pour tout ce qui concerne le Syndicat et la Coopérative.

JANVIER - BLE. — Après un hiver pluvieux, le blé souffre d'un manque d'azote, principalement dans les grosses terres. Pour qu'il puisse reprendre de la vigueur, il faut le soutenir par des engrais à action rapide, comme le NITRATE DE CHAUX, dont on fait deux applications de chacune 100 kilos par hectare, l'une au début et l'autre à la fin de février.

NE LAISSEZ PLUS VOTRE FUMIER SEC et en DÉSORDRE

C'est un gaspillage ruineux et si vous avez, comme c'est indispensable, une fosse à purin, arrosez copieusement votre fumier avec ce purin ou avec de l'eau puisée dans la mare.

La POMPE « NIAGARA » création des Etablissements ERNEST RONOT est sans contredit la plus qualifiée pour vous donner satisfaction. Son débit est énorme, 12.000 litres environ à l'heure, et elle pousse à toute profondeur. Elle ne s'engorge jamais. Son vidage instantané permet son déplacement rapide et lui assure toute garantie contre le gel. Sa durée est illimitée grâce à sa construction très soignée en tôle galvanisée. Cette pompe peut être employée seule ou montée sur brouette.

Pour le vidage des fosses à purin, l'épandage du purin et le transport de l'eau, nous vous recommandons le

Tonneau « IDEAL » Sa capacité varie de 500 à 1.500 litres, il est en tôle d'acier, léger, robuste, durable ; il se transporte facilement dans n'importe quel terrain. Il se livre avec ou sans pompe. C'est réellement le TONNEAU « IDEAL ».

Pour renseignements détaillés sur ces appareils et tous autres, demandez aujourd'hui même aux

Etablissements Ernest RONOT SAINT-DIZIER (Haute-Marne) - Tél. 36 le nouveau catalogue illustré N° 59

Sulfate de Cuivre

Nous cotons actuellement et sauf variations :

Anglais..... 264 fr.

Français ou Belge..... 259 »

les 100 k^g sur wagon ou pris à Nantes

Le lapin CASTOREX est le lapin d'élevage de BEL-AIR, Nantes

Destruction des mauvaises herbes dans les Emblavures

Après les pluies continues et abondantes de novembre et décembre qui ont été si préjudiciables aux semailles d'automne, les emblavures vont avoir bientôt à se défendre contre l'envahissement des mauvaises herbes.

Elles seront d'autant moins bien préparées à lutter contre ce danger qu'elles auront été fatiguées et souvent fortement éclaircies par l'excès d'humidité. D'un autre côté les engrais azotés, dont on devra faire un large usage cette année à la fin de l'hiver, en même temps qu'ils donneront au blé le coup de fouet nécessaire pour se remettre des intempéries hivernales, favoriseront également le développement de la végétation spontanée.

L'ail, qui est un véritable fléau dans beaucoup d'exploitations de notre région de l'Ouest, n'est détruit par aucun procédé. Il faut l'enlever à la main, et ce n'est guère pratiquement réalisable que si le blé est cultivé en billons, encore faut-il, s'il y en a vraiment, une main-d'œuvre abondante qui est introuvable dans maintes situations. Seuls, en cours d'assolement, des apports réguliers de chaux en quantité suffisante peuvent permettre de diminuer progressivement les invasions de cette plante et l'éliminer peu à peu des terrains dont elle a pris possession.

Le chiendent (que ce soit le véritable chiendent ou l'avoine à chapellet) ne peut être détruit dans les emblavures. Il convient d'en débarrasser les terres avant les ensemencements par des façons culturales appropriées et un assolement bien choisi.

Il en est de même d'une graminée qui envahit parfois complètement les emblavures, dans les terres fortes : le « vulpin des champs » appelé communément « racoué » ou « queue de rat » ou « trompe bonhomme », ses inflorescences en aile allongée dominent complètement le blé vers la fin d'avril, le blé le dépasse ensuite, mais cette mauvaise herbe a souvent épuisé en partie le sol qui ne peut plus fournir au blé tous les éléments fertilisants dont il aurait besoin. Le vulpin arrivant à maturité bien avant le blé, il se résume de lui-même avant la moisson. Il faudrait pouvoir couper ces inflorescences à la fin d'avril lorsqu'il dépasse les tiges de blé.

Le chardon peut être retardé dans son développement, par les procédés que nous indiquerons tout à l'heure,

1^{er} Emploi d'un produit très fin et très sec. — Aujourd'hui les Mines livrent la sylvinite spéciale dans des sacs doublés de papier, imperméables et généralement le produit se présente bien ; s'il est un peu repris en masse, il faut prendre soin de le remettre en poudre avant son emploi.

2^o Rosée abondante ou forte gelée blanche. — Il est indispensable de traiter le matin, dès le lever du jour, par une abondante rosée ou une forte gelée blanche, afin que la plus

grande partie du produit épandu reste sur les feuilles et fonde dans la rosée ou la gelée blanche.

3^o Emploi d'une dose suffisante du produit (1.000 à 1.500 kilos à l'hectare). — Si l'on veut avoir une destruction complète des mauvaises herbes, il faut épandre au moins 1.000 kilos de sylvinite spéciale à l'hectare, surtout si les mauvaises herbes sont un peu développées et si elles sont de nature difficile à détruire, comme les renoncules et les coquelicots.

Il n'y a pas lieu de s'effrayer de la quantité de produit à employer, au point de vue prix. Si l'on tient compte de l'apport de potasse, dû à la sylvinite spéciale (potasse dont l'effet engrais se fera très nettement sentir sur la récolte de blé), le traitement à la sylvinite spéciale revient à moins cher que le traitement à l'acide sulfurique.

Deux principaux moyens de lutte sont à sa portée : l'acide sulfurique et la sylvinite spéciale.

Le traitement des blés à l'acide sulfurique dilué est aujourd'hui bien au point.

Si ce traitement n'a pas pris dans toute notre région de l'Ouest le développement qu'il mérite, c'est qu'il oblige à manipuler un produit dangereux, d'un transport difficile, exigeant un emballage presque aussi cher que le produit lui-même et causant une détérioration très rapide des épandeurs indispensables pour l'utiliser si les plus grands soins de nettoyage et de lavage ne sont pas pris après chaque utilisation de l'appareil.

C'est pourquoi la sylvinite spéciale, dont les conditions d'emploi sont plus délicates et plus difficiles à réaliser, peut rendre de grands services aux cultivateurs intelligents qui ont bien compris son mode d'emploi, car, employée avec soin, la sylvinite spéciale donne des résultats aussi bons que l'acide sulfurique et elle a de plus l'avantage d'apporter une forte fumure potassique dont la plante profite immédiatement.

En résumé, si nous croyons que les cultivateurs outillés pour le traitement à l'acide sulfurique et habitués à son emploi commettraient une erreur en abandonnant complètement ce moyen très sûr de destruction pour un autre auquel ils ne sont pas accoutumés, nous sommes certains que la sylvinite spéciale peut rendre les plus grands services aux cultivateurs qui ne veulent pas s'astreindre au traitement à l'acide sulfurique. Mais, pour réussir, il est indispensable qu'ils se préoccupent immédiatement d'acheter le produit nécessaire au traitement pour qu'ils l'aient sous la main, dans leur grenier (bien au sec), le matin où les conditions d'emploi seront favorables.

J. VALENTIN,
Ingénieur agronome.

EBAT, 26 mois (Race Maine-Anjou), à M. Dubrail, à Haut-Eurey, Auvers-le-Hamon (Sarthe)

EBAT, 26 mois (Race Maine-Anjou), à M. Dubrail, à Haut-Eurey, Auvers-le-Hamon (Sarthe)

EBAT, 26 mois (Race Maine-Anjou), à M. Dubrail, à Haut-Eurey, Auvers-le-Hamon (Sarthe)

EBAT, 26 mois (Race Maine-Anjou), à M. Dubrail, à Haut-Eurey, Auvers-le-Hamon (Sarthe)

EBAT, 26 mois (Race Maine-Anjou), à M. Dubrail, à Haut-Eurey, Auvers-le-Hamon (Sarthe)

EBAT, 26 mois (Race Maine-Anjou), à M. Dubrail, à Haut-Eurey, Auvers-le-Hamon (Sarthe)

EBAT, 26 mois (Race Maine-Anjou), à M. Dubrail, à Haut-Eurey, Auvers-le-Hamon (Sarthe)

EBAT, 26 mois (Race Maine-Anjou), à M. Dubrail, à Haut-Eurey, Auvers-le-Hamon (Sarthe)

EBAT, 26 mois (Race Maine-Anjou), à M. Dubrail, à Haut-Eurey, Auvers-le-Hamon (Sarthe)

EBAT, 26 mois (Race Maine-Anjou), à M. Dubrail, à Haut-Eurey, Auvers-le-Hamon (Sarthe)

EBAT, 26 mois (Race Maine-Anjou), à M. Dubrail, à Haut-Eurey, Auvers-le-Hamon (Sarthe)

EBAT, 26 mois (Race Maine-Anjou), à M. Dubrail, à Haut-Eurey, Auvers-le-Hamon (Sarthe)

EBAT, 26 mois (Race Maine-Anjou), à M. Dubrail, à Haut-Eurey, Auvers-le-Hamon (Sarthe)

EBAT, 26 mois (Race Maine-Anjou), à M. Dubrail, à Haut-Eurey, Auvers-le-Hamon (Sarthe)

EBAT, 26 mois (Race Maine-Anjou), à M. Dubrail, à Haut-Eurey, Auvers-le-Hamon (Sarthe)

EBAT, 26 mois (Race Maine-Anjou), à M. Dubrail, à Haut-Eurey, Auvers-le-Hamon (Sarthe)

EBAT, 26 mois (Race Maine-Anjou), à M. Dubrail, à Haut-Eurey, Auvers-le-Hamon (Sarthe)

EBAT, 26 mois (Race Maine-Anjou), à M. Dubrail, à Haut-Eurey, Auvers-le-Hamon (Sarthe)

EBAT, 26 mois (Race Maine-Anjou), à M. Dubrail, à Haut-Eurey, Auvers-le-Hamon (Sarthe)

EBAT, 26 mois (Race Maine-Anjou), à M. Dubrail, à Haut-Eurey, Auvers-le-Hamon (Sarthe)

EBAT, 26 mois (Race Maine-Anjou), à M. Dubrail, à Haut-Eurey, Auvers-le-Hamon (Sarthe)

EBAT, 26 mois (Race Maine-Anjou), à M. Dubrail, à Haut-Eurey, Auvers-le-Hamon (Sarthe)

EBAT, 26 mois (Race Maine-Anjou), à M. Dubrail, à Haut-Eurey, Auvers-le-Hamon (Sarthe)

EBAT, 26 mois (Race Maine-Anjou), à M. Dubrail, à Haut-Eurey, Auvers-le-Hamon (Sarthe)

EBAT, 26 mois (Race Maine-Anjou), à M. Dubrail, à Haut-Eurey, Auvers-le-Hamon (Sarthe)

EBAT, 26 mois (Race Maine-Anjou), à M. Dubrail, à Haut-Eurey, Auvers-le-Hamon (Sarthe)

EBAT, 26 mois (Race Maine-Anjou), à M. Dubrail, à Haut-Eurey, Auvers-le-Hamon (Sarthe)

EBAT, 26 mois (Race Maine-Anjou), à M. Dubrail, à Haut-Eurey, Auvers-le-Hamon (Sarthe)

EBAT, 26 mois (Race Maine-Anjou), à M. Dubrail, à Haut-Eurey, Auvers-le-Hamon (Sarthe)

EBAT, 26 mois (Race Maine-Anjou), à M. Dubrail, à Haut-Eurey, Auvers-le-Hamon (Sarthe)

EBAT, 26 mois (Race Maine-Anjou), à M. Dubrail, à Haut-Eurey, Auvers-le-Hamon (Sarthe)

EBAT, 26 mois (Race Maine-Anjou), à M. Dubrail, à Haut-Eurey, Auvers

Offres et Demandes

Ecrire ou s'adresser au Syndicat, 2, rue Scribe, Nantes. Service réservé à nos Adhérents, 5 francs par annonce paraisant 2 fois.

OFFRES

140. — A vendre beaux plants de vignes greffés et producteurs directs recommandés, authenticité et sélection garanties. S'adresser à M. E. Girault, viticulteur-pépinieriste, domaine de la Ronde, à Jaunay-Clan (Vienne).

147. — A vendre, plants de vignes greffés, sélectionnés, des meilleures variétés du pays. S'adresser à M. Armand Emériau, viticulteur, au Pallet.

153. — A vendre, plants de vignes racinés, belles pousses, Seibel, Baco, Coudère, Noah, Othello, etc... S'adresser à M. Aug. Menoux, Le Guineau, La Chapelle-Basse-Mer, dont on peut visiter les pépinières.

155. — A vendre à des prix intéressants : 1° Plants de vignes greffés et soudés et hybrides racinés des meilleures variétés du pays (blancs et rouges) ; 2° Arbres fruitiers et forestiers, au cours, suivant force ; 3° Rosiers hautes et basses tiges des meilleures variétés ; 4° Griffes d'asperges d'Argenteuil de 1 et 2 ans. S'adresser à M. Victor Morille, Le Loroux-Bottreau.

158. — A vendre, plants de vignes greffés toutes variétés de l'Ouest et producteurs directs anciens et nouveaux, racinés et greffés. — Pomme de cidre et à couteau et tous arbres fruitiers. Catalogue franco sur demande. S'adresser à M. J. Fontbonne, viticulteur-pépinieriste, à Saint-Christophe-la-Couperie (Maine-et-Loire).

162. — A vendre beaux plants d'asperges « Grosse hâtive d'Argenteuil ». Plants sélectionnés extras. S'adresser à M. Robert-Morice, à Sainte-Luce-sur-Loire.

203. — A vendre, plants de vignes greffés Gros-plant, Grolleau de Saint-Mars, racinés de producteurs directs des meilleures variétés régionales. Prix intéressants. Prix-courant sur demande. S'adresser à M. F. Chesneau, horticulteur, La Bernerie.

10. — A vendre, plants de vignes (boutures et racinés) Seibel, 4986, 5109, 4643, 5455, Baco 1. Boiziau, Phénomène, Tanck. S'adresser à M. Pierre Brethé, à la Planche (L.-L.).

12. — A vendre plants de vignes Baco 22 A racinés. Disponibles, sélection et authenticité rigoureusement garanties. Prix les plus bas. S'adresser à M. Prosper Paquereau, La Poullière, Mouzillon, rue du Pallet.

13. — A vendre ou échanger, beaux mâles Angoras plumés 9 mois. S'adresser à M. de Ternay, à Pont-Saint-Martin.

14. — A louer à prix d'argent pour la Toussaint 1932, ferme de 25 hectares, située à Saint-Herblain (Terres-près-vignes-verger).

15. — A vendre en bloc ou en détail, une propriété située commune du Loroux-Bottreau, libre le 1er novembre 1931. Maison de maître, maison de fermier, bâtiments d'exploitation, cellier avec pressoir, magasin, jardin, terres, prés, vignes et pièces d'eau. Le tout d'une contenance de 15 hectares environ. S'adresser à M. Clergeaud, notaire au Loroux-Bottreau.

16. — On offre près Le Bignon (Loire-Inf.), bordière des Ridelles de 5 hectares 15 de terres labourables (sous-location autorisée) plus 1 hectare prairie, logement et dépendances, contre entretien jardin, potager et parc. Jouissance 23 Avril 1932. S'adresser à M. Dumoulin, 11, rue Guibault, Nantes.

17. — A vendre, 5 à 8.000 kilos bon foin, récolte 1930.

DEMANDES

10. — On demande pour campagne environs de Nantes, célibataire, toute main (jardinage et soins aux animaux).

11. — On demande jeune homme libéré service militaire, pour culture maraichère, de préférence ayant permis de conduire. Bons appointements, logé et nourri. On prendrait au besoin jeune ménage. Références exigées.

12. — Jeune ménage avec enfants

demande place petite basse-cour, serait désireux d'apprendre culture vignes.

13. — On demande à acheter une dinde. S'adresser à M. de Ternay, à Pont-Saint-Martin.

14. — Jeune homme, 22 ans, demande place comme aide-jardinier.

15. — On demande ménage ou femme seule pour basse-cour.

16. — On demande pour Avril 1931 pour faire vignes à façon et exploiter petite bordière.

Ulcères Variqueux Plaies de Jambes Varices

Beaucoup de personnes n'attachent pas assez d'importance au début de ces affections. Aussi sont-elles bien surprises lorsqu'elles voient les plaies se former, et s'aggraver, et que les bords en deviennent durs, le pus abondant, que la jambe se violette, et se tuméfie.

D'autres, faisant usage de pomades ou produits quelconques, ont pu fermer ces plaies, mais pour quelques jours seulement.

Il s'aperçoivent bientôt de la réouverture de leurs plaies accompagnée des douleurs plus vives qu'au premier abord.

Quel martyre que d'endurer cette souffrance, la nuit surtout avec la perspective de l'amputation.

Or, il n'est qu'un seul moyen de guérir à tout jamais, sans médicaments, sans opérations, et sans arrêt de travail.

Seules, les applications externes du **BUISSEAU**, 607, de Tours, 23 rue Victor-Hugo, 23, amènent la fermeture des Plaies, la disparition des Varices par l'épuration, et la régénération du cours sanguin des jambes atteintes.

Des milliers de Guérisons ont été obtenues.

Voici des preuves :
M. Charpentier Marcel, à Talon, par Argenteuil (Deux-Sèvres), guéri en quelques semaines d'une plaie variqueuse.
M. Gaudard, à Montbailly (Vendée).
Lancé Victor, Bourg-de-Rouge (L.-Inf.).
M. Desbordes à France par Lorient-sur-Loire (Mayenne).
M. Béraud, à Saint-Michel-en-L'Herm (Vendée).
M. Gaudard, à Saint-Philbert-de-Pont-Charrault par (Mayenne).
M. Desbordes, à Saint-Philbert-de-Pont-Charrault par (Mayenne).

Aussi devez-vous voir tout de suite le renommé spécialiste **BUISSEAU**, 607, de Tours, 23 rue Victor-Hugo, qui recouvrira lui-même dans les villes indiquées ci-dessus.

Nozay, lundi 2, Hôtel du Pelican.
Blain, mardi 3, Hôtel du Vieux Chêne.
Châteaubriant, mercredi 4, Hôtel de la Gare.
Ancenis, jeudi 5, Hôtel des Voyageurs.
Nort, vendredi 6, Hôtel de Bretagne.
Paimboeuf, samedi 7, Hôtel Saint-Julien.
St-Philbert-de-Grandlieu, dimanche 8, Hôtel Denis.

St-Pazanne, vendredi 13, Hôtel du Cheval Blanc.
St-Père-en-Retz, lundi 16, Hôtel du Commerce.
Legé, mardi 17, Hôtel du Cheval Blanc.
Geneston, mercredi 18, Hôtel Penard.
Pornic, jeudi 19, Hôtel Continental.
Clisson, vendredi 20, Hôtel de la Gare.
Pontchâteau, samedi 21, Hôtel Boutenay.
Vallet, dimanche 22, Hôtel Guindon.
Machecoul, mercredi 25, Hôtel de la Bicyclette.

Plessé, jeudi 26, Hôtel Bertaud.
St-Nazaire, vendredi 27, Hôtel de France.

10. — A vendre, plants de vignes Baco 22 A racinés. Disponibles, sélection et authenticité rigoureusement garanties. Prix les plus bas. S'adresser à M. Prosper Paquereau, La Poullière, Mouzillon, rue du Pallet.

13. — A vendre ou échanger, beaux mâles Angoras plumés 9 mois. S'adresser à M. de Ternay, à Pont-Saint-Martin.

14. — A louer à prix d'argent pour la Toussaint 1932, ferme de 25 hectares, située à Saint-Herblain (Terres-près-vignes-verger).

15. — A vendre en bloc ou en détail, une propriété située commune du Loroux-Bottreau, libre le 1er novembre 1931. Maison de maître, maison de fermier, bâtiments d'exploitation, cellier avec pressoir, magasin, jardin, terres, prés, vignes et pièces d'eau. Le tout d'une contenance de 15 hectares environ. S'adresser à M. Clergeaud, notaire au Loroux-Bottreau.

16. — On offre près Le Bignon (Loire-Inf.), bordière des Ridelles de 5 hectares 15 de terres labourables (sous-location autorisée) plus 1 hectare prairie, logement et dépendances, contre entretien jardin, potager et parc. Jouissance 23 Avril 1932. S'adresser à M. Dumoulin, 11, rue Guibault, Nantes.

17. — A vendre, 5 à 8.000 kilos bon foin, récolte 1930.

10. — On demande pour campagne environs de Nantes, célibataire, toute main (jardinage et soins aux animaux).

11. — On demande jeune homme libéré service militaire, pour culture maraichère, de préférence ayant permis de conduire. Bons appointements, logé et nourri. On prendrait au besoin jeune ménage. Références exigées.

12. — Jeune ménage avec enfants

demande place petite basse-cour, serait désireux d'apprendre culture vignes.

13. — On demande à acheter une dinde. S'adresser à M. de Ternay, à Pont-Saint-Martin.

14. — Jeune homme, 22 ans, demande place comme aide-jardinier.

15. — On demande ménage ou femme seule pour basse-cour.

16. — On demande pour Avril 1931 pour faire vignes à façon et exploiter petite bordière.

10. — A vendre, plants de vignes greffés, sélectionnés, des meilleures variétés du pays. S'adresser à M. Armand Emériau, viticulteur, au Pallet.

153. — A vendre, plants de vignes racinés, belles pousses, Seibel, Baco, Coudère, Noah, Othello, etc... S'adresser à M. Aug. Menoux, Le Guineau, La Chapelle-Basse-Mer, dont on peut visiter les pépinières.

155. — A vendre à des prix intéressants : 1° Plants de vignes greffés et soudés et hybrides racinés des meilleures variétés du pays (blancs et rouges) ; 2° Arbres fruitiers et forestiers, au cours, suivant force ; 3° Rosiers hautes et basses tiges des meilleures variétés ; 4° Griffes d'asperges d'Argenteuil de 1 et 2 ans. S'adresser à M. Victor Morille, Le Loroux-Bottreau.

158. — A vendre, plants de vignes greffés toutes variétés de l'Ouest et producteurs directs anciens et nouveaux, racinés et greffés. — Pomme de cidre et à couteau et tous arbres fruitiers. Catalogue franco sur demande. S'adresser à M. J. Fontbonne, viticulteur-pépinieriste, à Saint-Christophe-la-Couperie (Maine-et-Loire).

162. — A vendre beaux plants d'asperges « Grosse hâtive d'Argenteuil ». Plants sélectionnés extras. S'adresser à M. Robert-Morice, à Sainte-Luce-sur-Loire.

203. — A vendre, plants de vignes greffés Gros-plant, Grolleau de Saint-Mars, racinés de producteurs directs des meilleures variétés régionales. Prix intéressants. Prix-courant sur demande. S'adresser à M. F. Chesneau, horticulteur, La Bernerie.

10. — A vendre, plants de vignes (boutures et racinés) Seibel, 4986, 5109, 4643, 5455, Baco 1. Boiziau, Phénomène, Tanck. S'adresser à M. Pierre Brethé, à la Planche (L.-L.).

12. — A vendre plants de vignes Baco 22 A racinés. Disponibles, sélection et authenticité rigoureusement garanties. Prix les plus bas. S'adresser à M. Prosper Paquereau, La Poullière, Mouzillon, rue du Pallet.

Aliments mélassés
Mélasses Say, 80 % mélasses... 86 »
Son mélassé Say, 50 %... 103 »
Paille mélassée Say, 50 %... 72 »
Les 100 kilos logés sur wagon Paris-Gobelin et Pont-d'Ardres.

Produits des Etablissements
Arsène Bertin
ALIMENTATION DES CHEVAUX
Aliment complet N° 1, 40 %
avoine, 35 % mélasses... 95 »
Aliment « Le Picotin », pour
chevaux de campagne (succédané, avoine tourteaux) 103 »

ALIMENTATION DES BŒUFS
ET VACHES
« Optima » :
p° vaches laitières (en cub.) 120 »
p° engraissement d. bœufs 120 »
p° veaux (le sac de 5 k.) 15 50

ALIMENTATION DES PORCS
« Optima » :
p° engraissement des porcs 109 »
pour porcelets et truies... 172 »
Les 100 kilos logés sur wagon Nantes-Saint-Joseph ou pris à l'usine.

ALIMENTATION GENERALE
Proviens « Sucraff » N° 1... 75 »
— « Sucraff » N° 2... 72 »

Mais pour Volailles
Nous avons pu nous assurer une nouvelle quantité de maïs pour volailles, dans les mêmes conditions que le marché précédent, soit 91 fr. les 100 kilos sur wagon ou pris à Nantes, et invitons nos adhérents à nous transmettre leurs ordres au plus tôt, le prix étant très intéressant.

Farine de Maïs
Nous pouvons mettre à la disposition de nos adhérents une assez grosse quantité de farine de maïs provenant des maïs pour semences de 1930, Ruffec, Caracazanne, Landes, qui n'ont pu être livrés comme tels.

Nous les avons fait moulinier afin de les livrer à la consommation pour la nourriture du bétail et, en particulier, des vaches laitières et des porcs.

En faisant un gros sacrifice, nous la vendons 120 francs les 100 kilos, logés. Départ Donges.

COOPERATIVE
Huiles de Table
Extra « Calvé », par 15 litres, 7 fr. 50 le litre franco, verre facturé 1 fr. et repris au même prix.
Extra « La Délicieuse », 10 lit., 70 fr. franco ; 5 lit., 36 fr. franco.

Savons
Savon, marque G.H.B., blanc extra, 72 % d'huile, garanti pur... 345 »
Ces prix s'entendent aux 100 kilos par caisse de 50 kilos, en barres ou en morceaux de 500 grammes.

Savon blanc extra, 72 %, « Croix d'Or » en barres, 345 » en morceaux de 500 gram. 348 »
Les 100 k, départ Nantes

Essence Tourisme
Par cylindre, 180 fr. les 100 litres.
Par tonnelet de 50 litres, 185 fr. les 100 litres.

Par caisse de 50 litres, en 10 bidons de 5 litres, 9 fr. 25 le bidon, soit 92 fr. 50 la caisse.

Ces prix s'entendent net. Emballage à retourner sous 60 jours, facturé et repris au prix de 200 fr. le cylindre, 60 fr. le tonnelet, 75 fr. la caisse.

Pommes de Terre
de Semences
(Prix sans variations)
Eerstelingen — Idéale... 112 »
Early-Rose... 122 »
Flucke géante de St-Malo... 112 »
Jaune de Hollande — Abondance de Montvilliers — Saucisse de Bretagne — Fin de siècle — Etoile du Nord... 110 »
Institut de Beauvais... 100 »
Ronde jaune — Andréa — Géante sans pareille — Populaire — Industrie — Chardon... 92 »
Professeur Maercker — Géante blanche... 82 »
Géante bleue... 80 »
Toutes autres variétés sur demande.

Ces prix s'entendent les 100 kilos logés, sur wagon départ Bretagne. Prix spéciaux par wagons complets. Nous consulter.

ENGRAIS CHIMIQUES
R. DELAFOY & C°
NANTES - ANGERS - SAINT-SERVAN

MAISON FONDÉE EN 1858
15, rue de la République
NANTES

QUELQUES BONNES MARQUES
SPÉCIALITÉ D'ENGRAIS COMPLETS

NOS MERCURIALES

Grains et Farines
Durant le cours de la semaine dernière, notre COOPÉRATIVE a payé les blés entre :

163 et 168
suivant qualité et poids spécifique, départ gares grands réseaux.

Voici les Cours officiels des céréales et farines dans notre région, à ce jour :

Nantes, le 28 janvier.	
Farine... 233	
Blé moralement sans ail, base 74 k° reversibles. 161	
Sans ail... 164	
Avoines grises ou noires. 76	
Avoines bigarrées... 70	
Sarrasin (Bretagne)... 75	
— (Loire-Inf.)... 76	
Orge... 77	
Son... 60	
Seigle... 78	
Maïs Plata... 72	
Maïs Indo-Chine... 80	

Ces cours s'entendent par wagon complet, départ lieu de production.

Fourrages
On cote suivant lieux de production, les 1.000 kilos :

Paille de blé bottée... 240 à 245	
Paille de blé pressée... 235 à 240	
Paille d'avoine pressée... 225 à 230	
Paille d'orge pressée... 205 à 210	

Cours des Vins
Muscadet 1930 1^{re} choix... 750 à 850
Muscadet « 2^e »... 650 à 750
Gros-Plant 1930... 375 à 450
Noah... 250 à 325

Cours du Bétail
MARCHE AUX BESTIAUX
Syndicat de la Boucherie de Nantes
Cours du 23 janvier.

On cote le demi-kilo :
VEAUX : 415. — 1^{re} qual., 8 fr. 75 à 9 fr. 75 ; 2^e qual., 7 fr. 75 à 8 fr. 75 ; 3^e qual., 6 fr. 75 à 7 fr. 75.

BŒUFS : 9. — Devant : 1^{re} qual., 5 fr. à 5,25 ; 2^e qual., 4 fr. à 4,50 ; 3^e qual., 3 fr. à 4 fr. — Derrière : 1^{re} qual., 5,75 à 6,25 ; 2^e qual., 4,75 à 5,25 ; 3^e qual., 3,25 à 4,25.

MOUTONS : 207. — 1^{re} qual., 9 à 10 fr.
PRIX DU KILO SUR PIED
BŒUFS. — Plus bas, 3 fr. ; plus haut, 6,25 ; prix moyen, 4,62.

CHATEAUBRIANT
Blé, 153 fr. ; seigle, 80 ; sarrasin, 80 ; avoine, de 80 à 85 ; orge, 85 ; son, 80 ; paille, 140 ; foin, 175.

Cidre, de 240 à 250 fr. la barrique.
Beurre en gros, 14 fr. le kilo ; en détail, de 17 à 18 fr. le kilo ; œufs, de 7 à 8,75 la douzaine.

Vieilles poules, 28 à 34 fr. ; gros poulets, 36 à 40 ; moyens, 30 à 35 ; petits, 20 à 26 ; pigeons, 10 à 12 ; pintades, 35 à 40 ; canards domestiques, 34 à 38 ; la coupe : œufs, 20 à 35 fr. pièce ; lapins, 14 à 16 fr. pièce ; lapins de garenne, 7 à 8.

Beufs, de 5 à 5,25 le kilo ; veaux, de 5,90 à 4 fr. la livre ; porcs gras, 6 fr. le kilo ; porcs maigres, de 200 à 350 fr. pièce. Affaires difficiles.

LA ROCHE-BERNARD
Farines, 221 à 226 fr. ; blé, 150 à 155 fr. ; seigle, 78 à 82 fr. ; sarrasin, 78 à 80 fr. ; avoine, 67 à 72 fr. ; orge, 68 à 70 fr. ; son, 78 à 80 fr. ; paille, 160 à 180 fr. ; foin, 210 à 230 fr.

Cidre, 300 à 330 fr. la barrique.
Beurre, le kilo, en gros 16 à 18 fr. ; au détail 18 à 20 fr. ; œufs, la douz., 6,50 à 7 fr.

Gros poulets, 35 à 37 fr. ; vieilles poules, 30 à 32 fr. ; jeunes poulets, 25 à 28 fr. ; pigeons, 9 à 10 fr. la couple ; lapins, 12 à 25 fr.

Beufs, vendus de 5 à 5,25 le kilo ; vaches, de 3,70 à 4,50 ; veaux, de 6,75 à 7,50 ; moutons, de 6 à 7 fr.

PAIMBOEUF
Farine, 236 à 238 fr. ; blé, 156 à 158 fr. ; seigle, 78 à 80 fr. ; sarrasin, 78 à 80 fr. ; avoine, 67 à 72 fr. ; orge, 68 à 70 fr. ; son, 78 à 80 fr. ; paille, 160 à 180 fr. ; foin, 210 à 230 fr.

Cidre, 300 à 330 fr. la barrique.
Beurre, le kilo, en gros 16 à 18 fr. ; au détail 18 à 20 fr. ; œufs, la douz., 6,50 à 7 fr.

Gros poulets, 35 à 37 fr. ; vieilles poules, 30 à 32 fr. ; jeunes poulets, 25 à 28 fr. ; pigeons, 9 à 10 fr. la couple ; lapins, 12 à 25 fr.

Beufs, vendus de 5 à 5,25 le kilo ; vaches, de 3,70 à 4,50 ; veaux, de 6,75 à 7,50 ; moutons, de 6 à 7 fr.

VEAUX (suivant qualité). — Plus bas, 6,75 ; plus haut, 9,75 ; prix moyen, 8,25.

MOUTONS. — Plus bas, 9 fr. ; plus haut, 10 fr. ; prix moyen, 9,50.

Légumes et Primeurs
MARCHÉ DU CHAMP DE MARS
28 Janvier

Artichauts, les 12, 14 fr. — Bette-raves, les 12, 8 fr. — Carottes, le k°, 0 fr. 50. — Céleri rave, la botte, 8 fr. — Céleri blanc, la botte, 6 fr. — Choux Bruxelles, les 16, 12 fr. — Choux-fleurs, les 11, 25 fr. — Choux, les 12, 8 fr. — Endives, le k°, 4 fr. — Escaroles, les 12, 2 fr. — Epinards, le kilo 3 fr. — Laitues, les 12, 3 fr. — Maché, le kilo, 3 fr. — Navets, la botte, 1,50. — Oseille, le kilo, 3 fr. — Oignons, le kilo, 0,90. — Pommes, le kilo, 4 fr. — Pissenlits, le kilo, 2,50. — Poireaux, la botte, 3 fr. — Radis, les 12, 8 fr. — Salsifis, la botte, 2 fr. — Scorsonères, la botte, 2 fr.

MARCHÉS RÉGIONAUX
Beuf. — Le demi-kilo : 1^{re} cat., 7 à 13 fr. ; 2^e cat., 3,50 à 4,50 ; 3^e cat., 2 à 3 fr.

Veau. — Le demi-kilo : 1^{re} cat., 7,50 à 13 fr. ; 2^e cat., 7,50 à 8 fr. ; 3^e cat., 4 à 5,50.

Mouton. — Le demi-kilo : 1^{re} cat., 9 à 11 fr. ; 2^e cat., 7,50 à 9 fr. ; 3^e cat., 5 fr.

Porc. — Le demi-kilo : 7 à 8,50.
Beurre. — Le demi-kilo : 8 à 11 fr.
Œufs. — La douzaine : 9 à 11 fr.
Lapins. — Le demi-kilo : 9 à 7,50.
Poulets. — Le demi-kilo : 9 à 10 fr.

CANDE
Marché du 26 janvier. — Froment, 154-156 fr. ; orge, 85-90 fr. ; sarrasin, 90-95 fr. ; avoine, 85-90 fr. ; seigle, 80-100 fr. ; pommes de terre, 60-65 fr. ; paille, les 1.000 kilos, 280-300 fr. ; foin, 350-400 fr. ; beurre, le demi-kilo, 8,50 ; œufs, la douzaine, 12 fr. ; poulets, la paire, 28-30 fr. ; canards, 26-32 fr. ; oies, 30-38 fr. ; lapins, la pièce, 12 à 18 fr. ; pigeons, la paire, 10 à 11 fr.

Porcs gras : amenés et vendus, 30 ; le kilo, 6,50 à 7 fr. Porcs maigres : amenés et vendus, 110 ; de 280 à 420 fr. pièce. Porcelaines : amenés 300, vendus 270 ; de 80 à 170 fr. pièce.

CHATEAUBRIANT
Blé, 153 fr. ; seigle, 80 ; sarrasin, 80 ; avoine, de 80 à 85 ; orge, 85 ; son, 80 ; paille, 140 ; foin, 175.

Cidre, de 240 à 250 fr. la barrique.
Beurre en gros, 14 fr. le kilo ; en détail, de 17 à 18 fr. le kilo ; œufs, de 7 à 8,75 la douzaine.

Vieilles poules, 28 à 34 fr. ; gros poulets, 36 à 40 ; moyens, 30 à 35 ; petits, 20 à 26 ; pigeons, 10 à 12 ; pintades, 35 à 40 ; canards domestiques, 34 à 38 ; la coupe : œufs, 20 à 35 fr. pièce ; lapins, 14 à 16 fr. pièce ; lapins de garenne, 7 à 8.

Beufs, de 5 à 5,25 le kilo ; veaux, de 5,90 à 4 fr. la livre ; porcs gras, 6 fr. le kilo ; porcs maigres, de 200 à 350 fr. pièce. Affaires difficiles.

LA ROCHE-BERNARD
Farines, 221 à 226 fr. ; blé, 150 à 155 fr. ; seigle, 78 à 82 fr. ; sarrasin, 78 à 80 fr. ; avoine, 67 à 72 fr. ; orge, 68 à 70 fr. ; son, 78 à 80 fr. ; paille, 160 à 180 fr. ; foin, 210 à 230 fr.

Cidre, 300 à 330 fr. la barrique.
Beurre, le kilo, en gros 16 à 18 fr. ; au détail 18 à 20 fr. ; œufs, la douz., 6,50 à 7 fr.

Gros poulets, 35 à 37 fr. ; vieilles poules, 30 à 32 fr. ; jeunes poulets, 25 à 28 fr. ; pigeons, 9 à 10 fr. la couple ; lapins, 12 à 25 fr.

Beufs, vendus de 5 à 5,25 le kilo ; vaches, de 3,70 à 4,50 ; veaux, de 6,75 à 7,50 ; moutons, de 6 à 7 fr.

PAIMBOEUF
Farine, 236 à 238 fr. ; blé, 156 à 158 fr. ; seigle, 78 à 80 fr. ; sarrasin, 78 à 80 fr. ; avoine, 67 à 72 fr. ; orge, 68 à 70 fr. ; son, 78 à 80 fr. ; paille, 160 à 180 fr. ; foin, 210 à 230 fr.

Cidre, 300 à 330 fr. la barrique.
Beurre, le kilo, en gros 16 à 18 fr. ; au détail 18 à 20 fr. ; œufs, la douz., 6,50 à 7 fr.

Gros poulets, 35 à 37 fr. ; vieilles poules, 30 à 32 fr. ; jeunes poulets, 25 à 28 fr. ; pigeons, 9 à 10 fr. la couple ; lapins, 12 à 25 fr.